

DÉCLARATION DES REVENUS 2010

10

DÉCLAREZ SUR IMPOTS.GOUV.FR

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



Envoyez votre déclaration au service des impôts des particuliers ou au centre des impôts de votre domicile **au plus tard le 30 mai**.
Affranchissez suffisamment votre lettre.

Vous déposez une déclaration pour la première fois, cochez la case ☐
Vous avez déjà déposé une déclaration, indiquez les numéros ci-contre ☐
Vous trouverez ces numéros sur votre déclaration de revenus ou sur votre dernier avis d'imposition. Leur indication facilitera le rapprochement des acomptes ou mensualités que vous avez déjà payés et de l'impôt dû.

Votre n° FIP	
Votre n° fiscal	0517387589089 C
N° fiscal de votre conjoint	

VOTRE ÉTAT CIVIL

VOUS		Monsieur ☐	Madame ☐	Mademoiselle ☒	CONJOINT		Monsieur ☐	Madame ☐	Mademoiselle ☐
Nom	GLASER								
Nom de naissance									
Prénoms	SARAH MAUD								
Date de naissance	28	07	1973						
Lieu de naissance	75	COMMUNE	PARIS	16	DÉPT COMMUNE PAYS				

Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case ☐

VOTRE ADRESSE AU 1^{er} JANVIER 2011

Adresse	N°	RUE 48 CRS DE LA REPUBLIQUE			CODE POSTAL	11200	COMMUNE	LEZIGNAN CORBIERES
Complément								
Appartement	N°	ÉTAGE	ESC.	BÂT.	RÉSIDENCE	NBRE DE PIÈCES		
Statut	PROPRIÉTAIRE ☐	LOCATAIRE ☐	HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT ☐		NOM DU PROPRIÉTAIRE			

VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE

Déménagement en 2010 Indiquez votre adresse au 1 ^{er} janvier 2010 et la date du déménagement: DATE 2010								
Adresse	N°	RUE			CODE POSTAL		COMMUNE	
Complément								
Appartement	N°	ÉTAGE	ESC.	BÂT.	RÉSIDENCE	NBRE DE PIÈCES		
Statut	PROPRIÉTAIRE ☐	LOCATAIRE ☐	HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT ☐		NOM DU PROPRIÉTAIRE			
Déménagement en 2011 Indiquez votre adresse actuelle et la date du déménagement: DATE 2011								
Adresse	N°	RUE			CODE POSTAL		COMMUNE	
Complément								
Appartement	N°	ÉTAGE	ESC.	BÂT.	RÉSIDENCE	NBRE DE PIÈCES		
Statut	PROPRIÉTAIRE ☐	LOCATAIRE ☐	HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT ☐		NOM DU PROPRIÉTAIRE			

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez la case ☐ OUI

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À	Le	Tél.: 0608851213
		Mél.: glazersm@yahoo.fr
		Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, cochez la case et apposez votre cachet ☐ OUI
En application de la loi « Informatique et libertés » vous pouvez accéder aux données fiscales vous concernant et demander leur rectification auprès de votre service des impôts. Les données que vous déclarez sont utilisées aux fins de gestion et de recoupement par l'administration fiscale mais également par certains organismes de sécurité sociale habilités.		

N° FIP	SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
110054702941277894 A				

VOTRE SITUATION FAMILIALE

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2010

Mariés M ☐ ☐ Célibataire C ☒ ☐
 Divorcé(e)/séparé(e) D ☐ ☐ Veuf(ve) V ☐ ☐
 Pacsé(e)s O ☐ ☐

Changement en 2010

Date du mariage ou du Pacs X ☐ ☐ ☐ ☐ 2010
 Date de divorce/séparation/rupture de Pacs Y ☐ ☐ ☐ ☐ 2010
 Date du décès Z ☐ ☐ ☐ ☐ 2010

Souscrivez une déclaration pour chaque période avant et après votre changement de situation de famille.

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage

- > Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2010 et vous avez un enfant :
- majeur ou marié/pacsé (ou mineur imposé en son nom propre) non rattaché à votre foyer ;
 - décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.
- Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L ☐ ☐
- Vous n'avez pas élevé cet enfant pendant cinq années au cours desquelles vous viviez seul mais vous avez bénéficié de la demi-part pour l'imposition des revenus de 2008 et 2009 ... E ou K ☐ ☐
- > Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2010 N ☐ ☐

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % P ☐ ☐
 Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2010, remplissait ces conditions F ☐ ☐

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

– Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et :

- vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé, remplissait ces conditions ;
- ou votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2010, remplissait ces conditions W ☐ ☐

– Vous êtes mariés ou liés par un Pacs et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions S ☐ ☐

– Vous avez une pension de veuve de guerre G ☐ ☐

B I PARENT ISOLÉ

T ☒ ☐

E I RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

C I PERSONNES À CHARGE EN 2010

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2010 ou nés en 2010 ou handicapés quel que soit l'âge F ☐ ☐ **1**
 Année de naissance 2007 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité G ☐ ☐
 Année de naissance ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2010 ou nés en 2010 ou handicapés quel que soit l'âge H ☐ ☐
 Année de naissance ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité I ☐ ☐
 Année de naissance ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

--

Personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % R ☐ ☐
 Année de naissance ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT EN 2010 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J ☐ ☐

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N ☐ ☐

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

VOS REVENUS CONNUS

VOS REVENUS

Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES	VOUS	CONJOINT	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité connus	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Corrigez si le montant est inexact				
Autres revenus imposables connus <i>préretraite, chômage</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
Corrigez si le montant est inexact				
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an : <i>cochez la case</i>	1AI	1BI	1CI	1DI
Revenus d'heures supplémentaires exonérés connus				
Corrigez si le montant est inexact	1AU	1BU	1CU	1DU

POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI Pour obtenir la prime par virement, joignez un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué

Activité à temps plein exercée toute l'année 2010	1AX	1BX	1CX	1DX
Sinon, nombre d'heures payées dans l'année	1AV	1BV	1CV	1DV

y compris heures supplémentaires exonérées

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

	FOYER	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Montant connu du RSA « complément d'activité »	1BL	1CB	1DQ
Corrigez si le montant est inexact			

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES

	VOUS	CONJOINT	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Total des pensions, retraites, rentes connues	1AS	1BS	1CS	1DS
Corrigez si le montant est inexact				
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AW	1BW	1CW	1DW

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche

Revenus des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 18 %		2DA	
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %		2DH	
Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués lignes 2DA et 2DH		2EE	
REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT <i>ne le déduisez pas</i>			
Revenus des actions et parts <i>crédit d'impôt inclus</i>		2DC	
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA		2FU	
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans		2CH	
REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT			
Revenus de valeurs mobilières et distributions <i>crédit d'impôt inclus</i>		2TS	
Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié		2GO	
Intérêts et autres revenus assimilés <i>crédit d'impôt inclus</i>		2TR	
AUTRES			
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible		2CG	
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible		2BH	
Frais venant en déduction		2CA	
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères		2AB	
Crédit d'impôt « directive épargne » et autres crédits d'impôt restituables		2BG	
Déficits des années antérieures non encore déduits	2AA 06	2AL 07	2AM 08
Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %)			2AN 09
			2DM

3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

GAINS SOUMIS À L'IMPÔT SUR LE REVENU À 18 % si le montant de vos cessions de l'année 2010 excède 25 830 €. Voir notice

Plus-value	3VG	Perte 2010	3VH
------------------	-----	------------------	-----

En cas de pertes antérieures à 2010 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP

GAINS SOUMIS AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX quel que soit le montant de vos cessions de l'année 2010

Plus-value	3VT	Perte 2010	3VU
<i>En cas de pertes antérieures à 2010 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP</i>			
Pertes ouvrant droit au crédit d'impôt de 19 %. Voir notice	3VV		

4 I REVENUS FONCIERS

lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Micro foncier : recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 €	4BE	4690
Adresse de la location		
Revenus fonciers imposables	4BA	
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB	
Déficit imputable sur le revenu global	4BC	
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD	
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF	
Si vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale, cochez la case	4BZ	COCHEZ >

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS

à imposer suivant le système du quotient

Montant total des revenus à imposer n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration	0XX	
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.		

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. <i>Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE</i>		6DE	
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs: <i>décision de justice définitive avant 2006</i>	6GI 1 ^{ER} ENFANT	6GJ	2 ^E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	6EL 1 ^{ER} ENFANT	6EM	2 ^E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants</i>): <i>décision de justice définitive avant 2006</i>		6GP	
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants</i>)		6GU	
Déductions diverses		6DD	

Nom et adresse des bénéficiaires des pensions et nature des déductions diverses

ÉPARGNE RETRAITE PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS (PRÉFON, COREM ET CGOS)

	VOUS	CONJOINT	PERS. À CHARGE
Cotisations versées en 2010 au titre d'un PERP, PRÉFON, COREM et CGOS	6RS	6RT	6RU
Rachats de cotisations en 2010 (PRÉFON, COREM et CGOS)	6SS	6ST	6SU
Plafond de déduction	6PS	6PT	6PU
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>			6QR COCHEZ >
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint			6QW COCHEZ >
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2010 <i>après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes</i>			
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements à un PERCO en 2010	6QS	6QT	6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT le symbole signifie que vous devez joindre vos reçus ou vos justificatifs

Dons

- Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (<i>maximum 513 €</i>) 	7UD	7UE
- Autres dons (<i>associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général, partis politiques...</i>) 	7UF	7UG
- Report années antérieures... 7XS 05 7XT 06	7XU 07	7XY 09

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés

7AC VOUS	7AE CONJOINT	7AG PERS. À CHARGE
7AD	7AF	7AH
7EA COLLÈGE	7EC LYCÉE	7EF ENS. SUP.
7EB COLLÈGE	7ED LYCÉE	7EG ENS. SUP.

Nombre d'enfants poursuivant leurs études

- Enfants à charge	7EA COLLÈGE	7EC LYCÉE	7EF ENS. SUP.
- Enfants à charge en résidence alternée	7EB COLLÈGE	7ED LYCÉE	7EG ENS. SUP.

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1^{er} janvier 2010

- Enfants à charge	7GA 840 FANT	7GB 2 ^E ENFANT	7GC 3 ^E ENFANT
- Enfants à charge en résidence alternée	7GE 1 ^{ER} ENFANT	7GF 2 ^E ENFANT	7GG 3 ^E ENFANT

Nom et adresse des bénéficiaires

Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile

- En 2010, vous (<i>et votre conjoint pour un couple marié/pacsé</i>) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi	7DB
- Vous êtes retraité ou vous ne remplissez pas les conditions ci-dessus ou vous avez engagé des dépenses pour un ascendant de plus de 65 ans bénéficiaire de l'APA	7DF
- En 2010, vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile	7DQ COCHEZ >
- Vous (<i>ou votre conjoint ou une personne à votre charge</i>) avez la carte d'invalidité d'au moins 80 %	7DG COCHEZ >
- Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses	7DL

Nom et adresse des bénéficiaires

Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes		7CD	1 ^{RE} PERSONNE	7CE	2 ^E PERSONNE
---	--	-----	--------------------------	-----	-------------------------

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale

- Acquisition d'ascenseurs électriques à traction	7WI
- Équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées	7WJ
- Travaux de prévention des risques technologiques	7WL

Dépenses en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale

- Si les dépenses réalisées ont été financées par un éco-prêt à taux zéro, cochez la case	7WE COCHEZ >
- Dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de 15 % <i>voir notice</i>	7WQ
- Dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de 25 % <i>voir notice</i>	7WH
- Dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de 40 % <i>voir notice</i>	7WK
- Dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de 50 % <i>voir notice</i>	7WF

Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale

- Logements anciens. Logements neufs acquis ou construits avant le 1 ^{er} janvier 2010: • première annuité	7VY
• annuités suivantes	7VZ
- Logements neufs non labellisés BBC acquis ou construits à compter du 1 ^{er} janvier 2010	7VW
- Logements neufs labellisés BBC acquis ou construits à compter du 1 ^{er} janvier 2009	7VX

8 I DIVERS

Élus locaux <i>indemnités de fonction soumises à la retenue à la source</i>	8BY VOUS	8CY CONJOINT
Plus-values connues en report d'imposition non expiré. Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT		8UT
Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger <i>cf. déclaration n° 2047</i>		
- Revenus exonérés (<i>y compris salaires et primes des détachés à l'étranger</i>) non déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif	8TI	
- Revenus Montant brut des salaires versés par les employeurs Suisses (francs suisses)	8TJ VOUS	
	8TY CONJOINT	
- Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS	8TL	
- Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français	8TK	
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>revenus d'organismes internationaux, de représentations étrangères</i>	8FT COCHEZ >	
Contrats d'assurance-vie conclus à l'étranger <i>joignez la liste des contrats</i>	8TT COCHEZ >	
Comptes bancaires à l'étranger <i>joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre</i>	8UU COCHEZ >	